

Revue de la presse du 08/09/2014

➤ Le ministre du Transport redistribue les cartes

L'octroi d'agrément aux entreprises chargées des services d'assistance en escale dans les aéroports s'organise. Pour ce faire, le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique vient de publier sur le site du Secrétariat général du gouvernement (SGG) un tout nouveau projet de décret. Ce dernier vient abroger et remplacer le décret n° 2-05-1399 du 2 décembre 2005 fixant les conditions d'octroi d'agrément aux entreprises chargées des services d'assistance en escale dans les aéroports. A noter que ce projet de décret intervient dans le cadre de la convergence réglementaire marocaine avec la réglementation européenne. C'est ainsi que le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique vise à travers ce nouveau texte de réglementation à mettre en place un cadre légal en vue de la création d'un comité des usagers. A ce propos, il convient de préciser aux non-initiés que l'activité des services d'assistance en escale ou d'auto-assistance sur un aéroport est subordonnée à l'obtention d'un agrément délivré par l'autorité gouvernementale chargée de l'aviation civile ou la personne délégué par lui à cet effet.

•Aujourd'hui le Maroc•

➤ Maroc-Guinée : Le partenariat prend un nouvel élan

C'est un nouveau jalon dans les relations commerciales entre le Maroc et la Guinée. Sur initiative de la confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), les opérateurs économiques des deux pays s'appêtent à donner un nouveau souffle à leur partenariat. En effet, la CGEM organise demain mardi un forum économique maroco-guinéen sous le thème « Cap Guinée : une économie à construire, des opportunités à saisir ». Des ateliers B to B ponctueront ainsi la rencontre qui verra la participation d'une centaine d'opérateurs guinéens ainsi que plusieurs ministres et membres des deux gouvernements. Plusieurs marocains seraient de la partie, notamment, Aziz Rabbah, le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique.

• Les inspirations Eco•

➤ La RAM élue pour la 3^{ème} année consécutive meilleure compagnie opérant en Espagne sur les routes de l'Afrique du Nord

La compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) a remporté le Prix de la meilleure compagnie aérienne opérant en Espagne sur les routes de l'Afrique du Nord, décerné par le magazine des agences de voyages en Espagne "Agent Travel", a-t-on indiqué mardi 02 septembre auprès de la représentation de la compagnie marocaine à Madrid.

• Al Anbaa Al Maghribia •